



DÉCLARATION

94/55

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À LA 49^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES

NEW YORK (New York)
Le 29 septembre 1994

POINTS SAILLANTS

Dans un an, les Nations Unies célébreront leur 50^e anniversaire. De nombreux événements récents ont mis à l'épreuve la capacité de prévention et d'intervention du système onusien.

Le Canada plaide pour un approfondissement et une accélération de la réforme du système onusien. Plus que jamais la communauté des peuples et des États a besoin, pour faire face aux défis qui l'attendent à l'aube du XXI^e siècle, d'une institution multilatérale forte, crédible et dotée des moyens à la hauteur des espoirs que nous entretenons à son endroit.

Dans le discours qui suit, le gouvernement du Canada expose les cinq grandes initiatives qui doivent absolument être prises afin de redonner au système onusien toute la vigueur et la souplesse que ses créateurs lui souhaitaient et qui sont, plus que jamais, nécessaires :

- Renforcer la capacité de prévention de l'ONU
- Revoir en profondeur les activités de l'ONU en matières économique et sociale
- Renforcer sa capacité d'intervention rapide
- Améliorer le fonctionnement de ses organes décisionnels
- Doter l'ONU d'assises financières sûres

Ces initiatives visent non seulement à donner un nouveau souffle à l'ONU, mais aussi à renforcer sa crédibilité. Le 50^e anniversaire, l'année prochaine, doit être plus qu'une simple célébration, il doit marquer le début d'une ère nouvelle pour les Nations Unies.

Monsieur le président,

Le Canada se félicite de votre élection et est certain que vous assumerez avec doigté et efficacité la responsabilité de diriger nos travaux. Vous pouvez compter, monsieur le président, sur notre entière collaboration.

Les Nations Unies ont toujours occupé une place privilégiée dans la politique étrangère du Canada. En prenant la parole dans cette enceinte pour la première fois en tant que ministre des Affaires étrangères, je me rappelle les paroles d'un de mes illustres prédécesseurs, Lester B. Pearson, qui décrivait ainsi les Nations Unies : «Nous devons cultiver des idéaux internationaux, concevoir des politiques internationales, renforcer nos institutions internationales, surtout les Nations Unies, afin que la paix et le progrès puissent prospérer.»

La vision large et généreuse qu'il avait du rôle et de la place de l'ONU est aussi celle du gouvernement que je représente. Plus que jamais, la communauté des peuples et des États à besoin, pour faire face aux défis qui l'attendent à l'aube du XXI^e siècle, d'une institution multilatérale forte, crédible et dotée des moyens à la hauteur des attentes que nous entretenons à son endroit.

Ces défis sont ceux du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, mais aussi ceux du développement, de la justice, de la lutte contre les inégalités, de la démocratie et des droits de la personne. Au moment où nous nous apprêtons à célébrer le 50^e anniversaire de l'ONU, nous n'avons pas de tâche plus urgente que d'intensifier nos efforts de réforme afin de donner à notre organisation le second souffle dont elle a besoin. Inspirons-nous de la vision et de l'enthousiasme des rédacteurs de la Charte des Nations Unies il y a 50 ans.

Monsieur le président, quelques images symbolisent les bouleversements profonds qui secouent notre planète depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide.

Je pense à celle, émouvante, du président Nelson Mandela prêtant serment en tant que président démocratiquement élu d'Afrique du Sud et à la poignée de main historique du premier ministre Itzhak Rabin et du chef de l'OLP [Organisation de libération de la Palestine] Yasser Arafat.

Pour ces peuples comme pour ceux du Cambodge, du Salvador — et peut-être demain du Mozambique et de l'Angola — qui ont su trouver le chemin de la paix avec l'aide des Nations Unies, l'ère qui s'ouvre est porteuse d'espoir.

L'espoir renaît aussi en Haïti où un peuple courageux a subi pendant trop longtemps l'oppression et la misère. Nous partagerons sa joie quand il pourra enfin accueillir sur sa terre

natale le président Aristide, symbole vivant de la démocratie naissante.

Mais il y a aussi les images, insoutenables celles-là, des victimes du marché de Sarajevo et de la mer humaine fuyant les massacres au Rwanda.

La communauté internationale ne peut rester indifférente devant des conflits qui menacent la vie de millions d'innocents et les exposent aux pires violations de leurs droits les plus fondamentaux.

L'expérience récente nous démontre que seul un effort concerté et résolu de la communauté internationale peut venir à bout de tels problèmes.

La tâche n'est pas facile. Devant les difficultés rencontrées en Bosnie, en Somalie, au Rwanda ou même en Haïti, certains sont tentés de baisser les bras et se demandent si les Nations Unies ne font pas fausse route en essayant de résoudre des conflits essentiellement internes et aux causes multiples et complexes.

Le Canada n'est pas de cet avis. Nous croyons que, malgré ces difficultés, le Conseil de sécurité est sur la bonne voie, même si les mesures qu'il a prises ne sont pas toujours parvenues à résoudre tous les problèmes.

En toute logique, nous avons contribué de façon concrète aux opérations de l'ONU dans la mesure de nos moyens.

La contribution canadienne aux opérations de maintien de la paix dans les territoires de l'ancienne Yougoslavie se chiffre à plus de 2 000 soldats et policiers civils. Le gouvernement du Canada a décidé il y a quelques jours de renouveler, encore une fois, le mandat de ses troupes pour une durée de six mois. Le Canada a toujours été convaincu qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au conflit yougoslave. C'est parce que nous voulons donner une autre chance à la paix que nous avons choisi de maintenir notre contribution à la FORPRONU [Force de protection des Nations Unies].

Nous avons aussi répondu à l'appel du secrétaire général devant le drame rwandais. Pendant deux mois, notre pays a été le seul à assurer un pont aérien vers Kigali. Six cents soldats canadiens servent présentement sous le drapeau des Nations Unies et de nombreuses ONG [organisations non gouvernementales] canadiennes se sont mobilisées pour porter secours aux populations en détresse.

Nous serons aussi au rendez-vous en Haïti avec 600 soldats et 100 policiers quand le moment viendra de déployer la mission de maintien de la paix de l'ONU. Notre participation à cette mission

s'inscrit dans la logique des nombreux efforts que nous avons déployés depuis trois ans pour rétablir le processus démocratique dans ce pays auquel nous sommes attachés par la langue, la proximité géographique et les innombrables liens humains qui se sont forgés entre nos peuples. Le peuple haïtien peut compter sur l'appui durable du Canada dans les efforts de reconstruction de son économie.

Nous contribuons également au processus de paix au Moyen-Orient. Nous assumons avec détermination la tâche que la communauté internationale nous a confiée à la tête du Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés. Notre objectif est de contribuer à la construction d'une région renouvelée où, dans 10 ans, personne ne se considérerait plus comme réfugié. Nous apportons aussi une aide financière substantielle aux projets de reconstruction du peuple palestinien. Nous serions également disposés à considérer favorablement l'envoi de casques bleus si le besoin s'en faisait sentir, continuant ainsi une longue tradition de participation canadienne aux opérations de maintien de la paix dans la région.

Monsieur le président, les problèmes économiques et sociaux auxquels est confrontée la communauté internationale font moins souvent la manchette de nos journaux que les conflits armés. Ils n'en sont pas moins pressants.

La pauvreté continue d'être le lot de centaines de millions de personnes à travers le monde. Pour des pans entiers de l'humanité, des besoins aussi élémentaires qu'une alimentation suffisante, de l'eau potable, l'accès à l'école, des soins médicaux tiennent plus du rêve que de la réalité.

Certaines parties du monde en développement connaissent aujourd'hui un essor remarquable mais d'autres, en particulier le continent africain, sont en train de s'enfoncer encore plus profondément dans la misère et le désespoir.

On estime à 19 millions le nombre de réfugiés et de personnes déplacées, chiffre sans précédent dans l'Histoire. Nous assistons à un mouvement massif de populations qu'aucune de nos sociétés n'est en mesure de gérer sans la collaboration de toute la communauté internationale.

La Conférence du Caire nous a fait prendre conscience de l'urgente nécessité de mesures efficaces pour faire face aux problèmes de population et de développement, que nous ne saurons résoudre sans reconnaître pleinement le rôle primordial des femmes.

Notre capacité à transformer en réalité le concept du développement durable aura des répercussions directes sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Les pêcheurs de Terre-Neuve et des provinces maritimes canadiennes le savent bien, eux qui ont vu leur gagne-pain disparaître à cause du pillage des stocks de poissons dans les eaux internationales au large de nos côtes. Je lance un appel pour que nous complétions sans tarder la négociation d'une convention pour réglementer la pêche en haute mer.

Monsieur le président, on pourrait facilement ajouter à la liste des problèmes pressants que je viens d'évoquer. Et nul ne conteste que tous ces problèmes — du maintien de la paix au développement, en passant par la lutte contre le sida et le trafic de la drogue, la protection des droits de la personne et de l'environnement — exigent une action collective, résolue et coordonnée de la part de la communauté internationale.

Beaucoup a été fait au cours des dernières années pour aider nos institutions multilatérales à faire face efficacement à ces nombreux défis. Mais nous devons admettre que nos institutions sont encore loin d'être à la hauteur de la tâche.

Trop souvent, l'action des Nations Unies intervient trop tard, est trop lente à démarrer et se fait dans des conditions matérielles inadéquates.

On ne saurait rendre le secrétaire général responsable du manque de volonté politique des États membres. Au contraire, je voudrais lui rendre un hommage spécial, à lui et à ses collaborateurs, en particulier le nouveau Haut Commissaire pour les droits de l'Homme. Ils ont fait plus et mieux que ce qu'on est en droit d'attendre d'une institution privée des moyens les plus élémentaires, à commencer par une base financière solide.

Nous devons assumer pleinement nos responsabilités et doter l'ONU des outils qui lui permettront de mener à bien son mandat unique. Or, il semble que nous soyons incapables de remettre collectivement en question les habitudes du passé.

Nous investissons trop d'énergies dans des activités d'une utilité marginale et dans des querelles sans importance alors que l'urgence est à nos portes.

Nous gaspillons des ressources précieuses en permettant que la pléthore d'institutions et d'agences auxquelles nous avons donné naissance au fil des années protègent jalousement leur indépendance et résistent aux changements, alors que les circonstances exigent une mise en commun des efforts.

Par notre timidité excessive en matière de réformes administratives, nous handicapons la seule institution sur laquelle nous puissions compter, quand des méthodes modernes et flexibles de gestion nous permettraient de répondre bien plus efficacement aux exigences de notre époque.

Monsieur le président, le Canada plaide pour un approfondissement et une accélération de la réforme du système onusien. Il faut faire plus et mieux avec les ressources dont nous disposons.

Les efforts devraient porter à notre avis sur les cinq grands axes de priorité suivants.

Premièrement, nous devons renforcer la capacité d'action préventive du système onusien.

L'ONU dispose déjà de nombreux instruments pour déceler les conflits en puissance et peut utiliser une variété de mécanismes pour tenter d'enrayer le mal avant que les crises n'éclatent. Ce n'est pas l'information qui nous manque. C'est bien plus la capacité de l'analyser, de mettre au point les stratégies appropriées et surtout de mobiliser les énergies de toutes les parties du système.

Pour agir rapidement, l'ONU doit pouvoir compter sur des ressources humaines qualifiées, disponibles à brève échéance, afin de compléter les siennes. C'est pourquoi le Canada a entrepris de dresser, pour le secrétaire général, un inventaire de personnes-ressources aptes à effectuer des missions de bons offices ou spécialisées dans des domaines tels que les élections, les droits de la personne et l'administration de la justice.

La tenue en janvier prochain d'un deuxième sommet du Conseil de sécurité offre une excellente occasion pour les membres du Conseil de réfléchir sur les problèmes à plus long terme et d'anticiper l'avenir. Le Canada serait favorable à la convocation de tels sommets, à intervalles réguliers, par exemple tous les deux ans.

Lors du premier Sommet en janvier 1992, le Conseil de sécurité reconnaissait que «les sources d'instabilité non militaires provenant des domaines économiques, sociaux, humanitaires et écologiques menacent la paix et la sécurité internationales». Reconnaissons une fois pour toutes la nécessité d'élargir le concept traditionnel de sécurité et mobilisons toutes les composantes du système onusien pour nous attaquer aux racines mêmes des conflits.

Nous croyons aussi que la capacité de prévention du système onusien serait renforcée si nous utilisions mieux l'expérience et l'expertise de ceux qui ont une connaissance directe du terrain. L'ECOSOC [Conseil économique et social] devrait tenir périodiquement des audiences publiques, sur le modèle de celles qui ont eu lieu en juin dernier sur l'Agenda pour le développement, afin d'aider le système onusien à mieux prévoir les problèmes et à élaborer ses stratégies pour s'attaquer aux causes économiques et sociales des conflits. Les conclusions de ces audiences pourraient être mises à la disposition du Conseil

de sécurité et du secrétaire général, afin que ceux-ci mettent au point les mesures préventives appropriées.

Toute stratégie de prévention des conflits armés passe aussi nécessairement par la poursuite de mesures concrètes de désarmement. Le Canada s'est fixé deux objectifs prioritaires pour les prochaines années : la non-prolifération nucléaire et le contrôle des armes conventionnelles.

L'ère du désarmement et du contrôle des armes nucléaires est arrivée : nous négocions actuellement un traité d'interdiction totale, qui bannira à jamais les essais nucléaires. À la Conférence sur le désarmement, notre pays cherche à se voir confier un mandat de négociation en vue d'une convention sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement. La somme de ces instruments aura pour effet de restreindre et de prévenir toute nouvelle course aux armements nucléaires.

En 1995, nous aurons à sceller le sort du régime mondial de non-prolifération des armes nucléaires consacré par le traité du même nom. Le Canada estime que nous n'avons pas d'autre choix que de le prolonger indéfiniment. J'appelle tous les gouvernements à soutenir cette option, car elle permettra le maintien d'un instrument essentiel à la non-propagation de la technologie des armes nucléaires, tout en apportant une incitation nouvelle à réduire les stocks existants.

Nous devons reconnaître que, même si la menace des armes nucléaires nous préoccupe au plus haut point, l'utilisation soutenue des armes classiques est tout aussi dangereuse et constitue elle aussi une menace très réelle à la paix et à la sécurité.

Le contrôle des armes conventionnelles est une responsabilité qui incombe à tous les gouvernements. Des sommes effarantes sont investies chaque année dans l'achat de ces armes, souvent au détriment des services essentiels aux populations que sont l'éducation ou les soins de santé. Ceux qui accordent plus d'importance à la taille de leur arsenal militaire qu'au bien-être de leur population ne peuvent s'attendre à ce que l'aide internationale leur soit dispensée sans conditions.

La récente institution du Registre des armes classiques de l'ONU est un bon début. J'invite les États membres à communiquer les renseignements demandés, comme l'a déjà fait le Canada.

Nos efforts, toutefois, ne doivent pas s'arrêter là. L'an prochain, par exemple, nous examinerons la Convention sur certaines armes classiques, qui traite des mines terrestres. Or, l'abus de ces mines continue de faire des blessés et des morts dans les populations civiles longtemps après la cessation des

combats. Nous devons renforcer la Convention, en élargissant son application aux conflits internes aussi bien qu'internationaux et en insistant sur des mesures de vérification efficaces qui permettent d'en assurer le respect. J'ai demandé à mes collaborateurs de constituer un groupe de travail pour étudier les autres initiatives qui pourraient être prises au cours des prochains mois, et je suis impatient d'échanger avec les ministres des idées sur cette question.

Deuxièmement, nous devons revoir en profondeur les activités de l'ONU dans les domaines économique et social.

Je ne crois pas trahir la pensée de la majorité des membres de cette assemblée en exprimant de sérieuses préoccupations face à ce qu'il faut bien appeler la dérive du système onusien dans les questions économiques et sociales. Autant le débat entre nous est vif et productif quand il s'agit du mandat de l'ONU en matière de paix et de sécurité, autant il reste flou et éparpillé quand nous abordons les problèmes économiques et sociaux.

Tout n'est pas à refaire, loin de là. Certaines réformes ont déjà été introduites et, pour n'en citer qu'une, nous nous réjouissons de la décision de confier à l'administrateur du PNUD [Programme des Nations Unies pour le développement] des responsabilités de coordination pour l'ensemble du système. Mais à un moment où des grands secteurs de l'activité économique internationale échappent au contrôle des États, et où les ressources consacrées à la coopération internationale et au développement sont soumises à des contraintes de toutes sortes dans tous nos pays, il faut oser repenser le rôle et le mandat de toutes nos institutions multilatérales, y compris celles de Bretton Woods. Le Sommet économique des sept qui se réunira à Halifax au Canada l'an prochain abordera ces questions et elles devront faire l'objet du débat le plus large possible au sein de toutes les instances concernées. Le Canada pour sa part est prêt à procéder à une réévaluation de tous les éléments de notre système multilatéral dans les domaines économique et social. Il faut si nécessaire reposer la question de la pertinence de certaines institutions et trouver une vraie réponse au problème des dédoublements.

Monsieur le secrétaire général, nous attendons beaucoup du prochain chapitre de votre Agenda pour le développement. Nous partageons à bien des égards votre vision du développement, qui englobe toutes les facettes de l'activité humaine et en particulier les dimensions sociales dont on mesure enfin toute l'importance mais qui sont encore mal intégrées à nos stratégies de développement. Il faut maintenant traduire cette vision en nouvelles priorités opérationnelles et adapter en conséquence nos institutions et nos structures. N'hésitez pas, monsieur le secrétaire général, à nous proposer des réformes radicales s'il le faut. Ensemble, nous pouvons redonner au système des Nations Unies sa pertinence et son leadership. Nous devons l'adapter aux

réalités actuelles d'un monde en développement et en pleine mutation.

Troisièmement, nous devons renforcer la capacité d'intervention rapide des Nations Unies.

La mise en oeuvre d'un bon nombre des propositions qui s'inspiraient de l'Agenda pour la paix du secrétaire général a permis à l'ONU de faire de grands pas dans le domaine du maintien de la paix. Au printemps dernier, mon gouvernement a pris l'initiative d'inviter les principaux pays contributeurs de troupes à une réunion à Ottawa afin de poursuivre la réflexion sur les problèmes de direction politique, de commandement et de contrôle, et de formation du personnel affecté aux opérations de maintien de la paix.

À cet égard, je suis heureux d'annoncer l'ouverture prochaine au Canada, sur le site de l'ancienne base militaire de Cornwallis en Nouvelle-Écosse, d'un centre voué à la recherche et à la formation en matière de maintien de la paix. Ce centre portera le nom de Lester B. Pearson, lauréat canadien du prix Nobel de la paix. J'invite les États membres à se joindre à nous, pour mettre en commun nos expériences et parfaire nos approches futures.

L'expérience des dernières années nous porte à penser qu'il faut être prêt à envisager des approches encore plus innovatrices que celles débattues jusqu'à maintenant. Nos missions de maintien de la paix sont sorties de leur cadre traditionnel. Comme nous l'avons vu au Rwanda, le déploiement rapide de forces d'intervention est essentiel.

Dans cette perspective, le gouvernement du Canada a décidé d'entreprendre un examen approfondi des options, à court, moyen et long termes, qui s'offrent à nous pour renforcer la capacité d'action rapide de l'ONU en cas de crise. Parmi ces options, nous pensons que le moment est venu d'étudier la possibilité, à long terme, de créer une force militaire onusienne permanente. Nous entendons faire appel aux meilleurs experts internationaux et diffuser à tous les États membres des Nations Unies les conclusions de cette étude.

Quatrièmement, nous devons améliorer le fonctionnement des organes décisionnels de l'ONU.

Le Conseil de sécurité est aujourd'hui investi de responsabilités énormes. Ses décisions engagent tous les États membres et ont une influence déterminante sur le sort de millions de personnes.

Il est essentiel que le Conseil puisse refléter le plus fidèlement possible les volontés de la communauté internationale toute entière. C'est pourquoi une révision de la composition du Conseil s'impose. Un Conseil plus représentatif du monde

contemporain renforcera la légitimité de ses actions et facilitera leur mise en oeuvre. Le Canada continuera de participer activement aux négociations lancées lors de la dernière Assemblée générale en vue d'arriver à un accord le plus tôt possible.

L'élargissement du Conseil ne doit cependant pas être perçu comme une panacée. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, le Conseil doit modifier ses méthodes de travail pour en accroître la transparence et être plus ouvert aux points de vue des États non membres qui ont des préoccupations particulières à faire valoir. Plus précisément, le Canada s'est fait l'avocat d'un dialogue plus étroit entre le Conseil et les pays contributeurs de troupes. Les pratiques informelles qui se sont développées au cours des dernières années sont un bon début mais il faut à notre avis chercher les moyens pratiques de les institutionnaliser. Nous demandons aux membres du Conseil de faire preuve d'ouverture à ce sujet.

Cinquièmement, nous devons donner à l'ONU des assises financières sûres.

Il va de soi que l'ONU ne peut remplir les mandats dont nous la chargeons que dans la mesure où ses États membres s'acquittent de leurs obligations financières et contribuent généreusement à ses fonds volontaires.

Les sommes en jeu demeurent sans doute modestes si on les compare aux montants investis ailleurs, mais elles représentent quand même un fardeau significatif et qui va croissant, alors que plusieurs de nos pays, et c'est certainement le cas du Canada, traversent une période d'ajustements budgétaires difficiles.

Nos contribuables ne mettent pas en doute le bien-fondé de nos contributions à l'ONU, mais ils sont en droit de s'attendre à ce que leurs fonds soient dépensés judicieusement.

C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à la saine gestion des ressources du système. La création récente du nouveau poste d'inspecteur général devrait aider à resserrer les contrôles et améliorer les pratiques administratives. Il y a lieu également de revoir les procédures budgétaires pour les rendre plus transparentes et simplifier celles qui régissent les opérations de maintien de la paix.

La révision des échelles de contributions est toujours une entreprise périlleuse mais il est devenu urgent de s'y attaquer. Le système actuel souffre de sérieuses distorsions et ne reflète plus adéquatement la capacité de payer des États membres. Nous espérons que la présente Assemblée générale fera de cette question une de ses priorités.

Monsieur le président, l'avenir des Nations Unies repose en dernière analyse sur le soutien politique et pratique que sont prêts à lui accorder ses États membres. Ce soutien dépend à son tour du degré d'appui que l'Organisation recueille chez nos populations. Ce n'est pas seulement notre crédibilité qui est en jeu, mais plus important encore, celle de l'ONU.

Les gouvernements doivent s'efforcer ensemble, et en collaboration avec l'entreprise privée et les organisations non gouvernementales, de définir le nouveau visage de l'ONU pour le siècle prochain. C'est en partie pour cette raison que le gouvernement du Canada a accordé son appui au Comité canadien pour le 50^e anniversaire de l'ONU.

Ce comité, qui réunit des chefs de file issus de tous les secteurs, a préparé un programme d'activités remarquable pour marquer cet anniversaire aux quatre coins de notre pays. L'accent est mis sur l'éducation des jeunes et sur les grands thèmes à l'ordre du jour de l'ONU.

L'an prochain à la même date, tous les yeux seront tournés vers cette assemblée. Sachons faire de cet anniversaire le début d'une ère nouvelle pour les Nations Unies.

Merci.